



CHAMPIONNAT DE FRANCE

PÉTANQUE

SPORT ADAPTÉ

Château de
LUNÉVILLE

Du 1 au 3 juin 2018

(entrée gratuite)



Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue au Château de Lunéville	p 4
Venir à Lunéville	p 6
Comité d'Organisation Local	p 7
Programme Prévisionnel	p 8
Informations Générales	p 9
Précisions Techniques	p 11
Fiche Association	p 14
Fiche Engagement	p 15
Demande de dérogation	p 19
Autorisation médicale	p 21
Fiche Récapitulative	p 22
Plan d'accès	p 23
Liste des Hébergements	p 24

Mots d'accueil



Le Comité Départemental Sport Adapté de Meurthe-et-Moselle que je représente est heureux d'accueillir du 1er au 3 Juin 2018 le Championnat de France Pétanque Sport Adapté.

Dans le cadre magnifique du château de Lunéville, nous mettrons tout en oeuvre pour que cet évènement devienne une manifestation majeure sur le secteur et dans le département. De nombreux partenaires institutionnels et privés ont d'ores et déjà répondu présents pour nous accompagner.

Nous souhaitons remercier tout particulièrement le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle qui met à notre disposition gracieusement le château de Lunéville afin de vous recevoir dans les meilleures conditions. Je tiens également à saluer le travail de tous les bénévoles qui oeuvrent actuellement à la réussite de ce projet.

Je souhaite enfin à tous les sportifs toute la réussite nécessaire lors de leurs qualifications respectives.

Au plaisir de vous recevoir prochainement dans notre belle région.



MILLET Jocelyn
Président du CDSA
Président du COL



Le club du GARI Lunéville est honoré d'accompagner le CDSA 54 dans ce projet. En effet, tous les membres de notre club sont impatients de participer à l'organisation du Championnat de France Pétanque Sport Adapté 2018.

Déjà partenaire du stage national de pétanque Sport Adapté en 2016 à Lunéville, nous comptons bien, avec l'aide de tous les membres du club, renouveler cette expérience dans le cadre d'un championnat national. Nous espérons apporter notre savoir-faire pour que tous les participants (compétiteurs et encadrants) accueillis prennent du plaisir lors de cette manifestation... Dès lors, le compte à rebours a pour nous déjà commencé afin de vous accueillir dans les meilleures conditions. A très bientôt ...



Zimmermann Olivier

Président du club Local F.F.P.J.P GARI Club

Bienvenue au château de Lunéville

Le siècle des Lumières

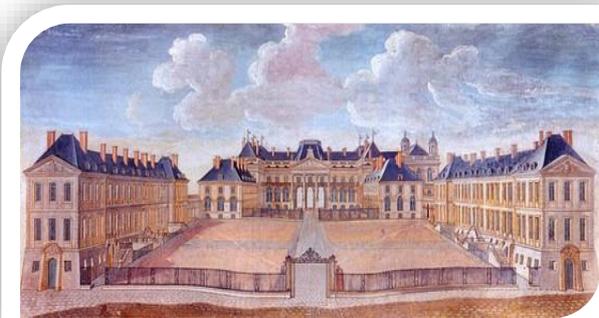
Le XVIII^e siècle est qualifié de « siècle des Lumières ». Une génération de savants et d'Hommes de lettres défend l'usage de l'intelligence et de l'esprit critique.



En effet, l'expression « Lumières » signifie qu'ils veulent éclairer les Hommes en réexaminant les idées établies, en s'aidant de la raison et de la science. Les philosophes s'attaquent à l'ordre établi et à l'absolutisme. Aucun ne croit au droit divin des rois, mais aucun ne remet en cause la monarchie à condition que la liberté de penser soit assurée à chacun. Pour eux, tout a une raison d'être. Les différences s'expliquent par le climat, l'histoire, la politique... Progrès technique et vie de cour sont également très associés à Lunéville. De grands savants viennent à Lunéville tels que des inventeurs (Philippe Vayringe, François Richard), des scientifiques (Maupertuis, Emilie du Châtelet) ou encore des philosophes (Voltaire). La venue de ces grands personnages fait de Lunéville l'une des plus brillantes cours dans l'Europe du XVIII^e siècle.

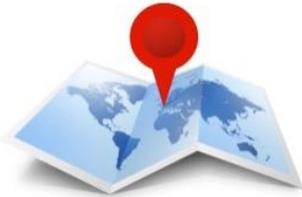
Le petit Versailles Lorrain

Dès l'an mille, un château-fort construit en bois est attesté. Ce château féodal devient la résidence de villégiature des ducs de Lorraine à partir du XIII^e siècle. Au début du XVII^e siècle, le duc Henri II démolit l'ancien château et en construit un nouveau, plus moderne. Celui-ci fut très endommagé lors de la Guerre de Trente Ans (1618-1648). En 1702, la ville de Nancy est occupée par les troupes de Louis XIV.



Léopold I^{er}, duc de Lorraine, se réfugie à Lunéville. Le château devient dès lors sa résidence officielle. Il souhaite le reconstruire. Les travaux débutent dès 1701 et s'achèvent en 1723. L'architecte choisi par Léopold (à partir de 1711) est Germain Boffrand, élève de Jules Hardouin-Mansart, le célèbre architecte du château de Versailles. Lunéville devient dès lors « le petit Versailles lorrain ».

Venir à Lunéville



Château de Lunéville

Place de la 2^{ème} division de cavalerie
54300 Lunéville

Coordonnées GPS : Longitude: 6.492339 / Latitude: 48.592237

En voiture

- Autoroute A 33
- Sortie 7 : Lunéville

En train / TGV :

- Ligne Directe TGV Paris Est / Lunéville
- TGV Paris Est/Nancy puis TER Nancy/Lunéville

En avion

- Aéroport Metz-Nancy-Lorraine à 75 km env



Comité d'Organisation Local

Président du COL
Monsieur MILLET Jocelyn
Président du CDSA 54

FONCTION	CONTACT
Trésorier	BELPALME Sébastien
Secrétaire général	POLINORI Régis
Commission Coordination / Logistique	MILLET Jocelyn
Commission Sportive	ZIMMERMAN Olivier
Commission Médicale	VIAL Gilles
Commission Restauration	WILHEM Virginie
Commission Partenariats / Hébergement	MILLET Jocelyn et BELPALMES Sébastien
Commission Communication	MILLET Jocelyn
Commission Animation / Bénévolats	BELPALMES Sébastien
Commission Développement Durable	ZIAD Ali

Conseillère Technique Nationale Pétanque	JOUCLAS Laurence / laurence.Jouclas@ffsa.asso.fr
Délégué Technique Fédéral	JOUCLAS Laurence
Commission Sportive Nationale Pétanque	AUGUSTE Sylviane / sylviane_auguste@yahoo.fr



COL France Pétanque 2018 **CDSA 54 - BELPALME Sébastien**

9, rue du moulin
 54280 SORNEVILLE
 06-79-78-72-70 / sebastien.belpalme@wanadoo.fr

Programme prévisionnel

Vendredi 1 juin 2018

14h00 - 18h00

Accueil des délégations - Château de Lunéville

17h00 - 18h00

Démonstration pétanque joueurs FFSA-FFPJP

19h00 - 20h00

Cérémonie d'ouverture

20h00 - 20h30

Réunion technique des entraîneurs

20h30 - 22h30

Repas sur la terrasse du château

Samedi 2 juin 2018

07h30 - 8h30

Réunion des arbitres et responsables terrains

09h00 - 12h00

Compétition - Château de Lunéville

12h00 - 14h00

Déjeuner sur la terrasse du château.

14h00

Compétition jusqu'au 1/4 de finale (joué)

20h00

Soirée de Gala sur la terrasse du château.

Dimanche 3 juin 2018

08h30

Demi-finales - Château de Lunéville

10h00

Finales et matchs pour la troisième place.

11h00

Distribution des plateaux repas.

12h30

Remise des récompenses / Cérémonie de clôture.

13h00

Fin du championnat.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 4 Mai 2018.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Le Vendredi 1 Juin de 14h à 18h
Château de Lunéville
Place de la 2^{ème} division de cavalerie - 54300 Lunéville**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de la Pétanque en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Tous les repas seront servis sur la :

**Terrasse du château
Place de la 2^{ème} division de cavalerie - 54300 Lunéville**

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France Pétanque FFSA.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition. Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

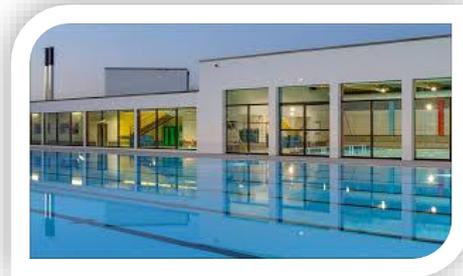
Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Proposition d'activités

Le COL propose deux activités annexes lors du championnat de France Sport Adapté.

- La société AQUALUN, en partenariat avec la communauté de communes de Lunéville à Baccarat, met à disposition la piscine située à côté du château pour les sportifs et accompagnateurs disposant d'une accréditation lors du week-end.



- Le conseil départemental propose également pour les personnes disposant d'une accréditation (Sportifs, accompagnateurs, coaches, bénévoles et représentants de la Fédération) une visite du musée du château de Lunéville.

Precisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de Pétanque FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.



Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement Pétanque FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Pétanque relève du règlement Pétanque FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Pétanque FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017-2018 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée.

Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir pages 19/20 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Pétanque FFSA en charge de la partie informatique – **Auguste Sylviane** - sylviane_auguste@yahoo.fr - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **Vendredi 4 Mai 2018**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 4 Mai 2018**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent Championnat de France de la CSN - Auguste Sylviane – et le Cadre Technique National de la discipline – Laurence JOUCLAS - est programmée le :

Vendredi 1^{er} juin 2018 de 20h00 à 20h30

Terrasse du château

Place de la 2^{ème} division de cavalerie - 54300 Lunéville

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à sylviane_auguste@yahoo.fr.

Tenue sportive

L'ensemble des joueurs de la même équipe devront concourir en tenue homogène, haut identique pour chacun, les tee-shirts ou maillots doivent être à manches courtes ou longues (débardeurs interdits). Ils devront se présenter sur le championnat en tenue sportive, les jeans ne sont pas autorisés ainsi que les shorts, le bas doit arriver en dessous du genou au minimum. Les chaussures doivent être fermées (sandales interdites).

Catégories d'âges

ANNEE	18 ans et plus	41 ans et plus
2017 - 2018	Nés à partir de 1999	Nés à partir de 1976

Au Championnat de France adultes (plus de 18 ans), les moins de 18 peuvent concourir de manière surclassée en catégorie adulte sous réserve de se qualifier lors des épreuves régionales. Dans ce cas, les jeunes concourent dans les mêmes conditions règlementaires que les adultes. Cette demande de dérogation sera soumise à validation de la Commission sportive nationale.



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 4 Mai 2018**

CDSA 54 - BELPALME Sébastien

9, rue du moulin - 54280 SORNEVILLE

06-79-78-72-70 / sebastien.belpalme@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du Vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	80 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du Vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	60€		

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition

TOTAL

--

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COMITÉ DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ 54**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 4 Mai 2018**

CDSA 54 - BELPALME Sébastien

9, rue du moulin - 54280 SORNEVILLE

06-79-78-72-70 / sebastien.belpalme@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classe	Date et lieu qualification
Equipe 1							
Equipe 2							
Equipe 3							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type pages 19/20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la Pétanque.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 4 Mai 2018**

CDSA 54 - BELPALME Sébastien

9, rue du moulin - 54280 SORNEVILLE

06-79-78-72-70 / sebastien.belpalme@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classe	Date et lieu qualification
Equipe 1							
Equipe 2							
Equipe 3							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type pages 19/20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la Pétanque.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT BC/BC ou BC/CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 4 Mai 2018**

CDSA 54 - BELPALME Sébastien

9, rue du moulin - 54280 SORNEVILLE

06-79-78-72-70 / sebastien.belpalme@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classe	Date et lieu qualification
Equipe 1							
Equipe 2							
Equipe 3							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type pages 19/20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la Pétanque.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 4 Mai 2018**

CDSA 54 - BELPALME Sébastien

9, rue du moulin - 54280 SORNEVILLE

06-79-78-72-70 / sebastien.belpalme@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classe	Date et lieu qualification
Equipe 1							
Equipe 2							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type pages 19/20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la Pétanque.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme participe au championnat de France Pétanque Sport Adapté, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme participent au championnat de France Pétanque Sport Adapté, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e) Mr/Mme.....

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Pétanque Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e) Mr/Mme

Représentant légal de Mr/Mme.....,

agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Pétanque Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

BELPALME Sébastien

9, rue du moulin

54280 SORNEVILLE

sebastien.belpalme@wanadoo.fr / Tel : 06-79-78-72-70

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 4 Mai 2018

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

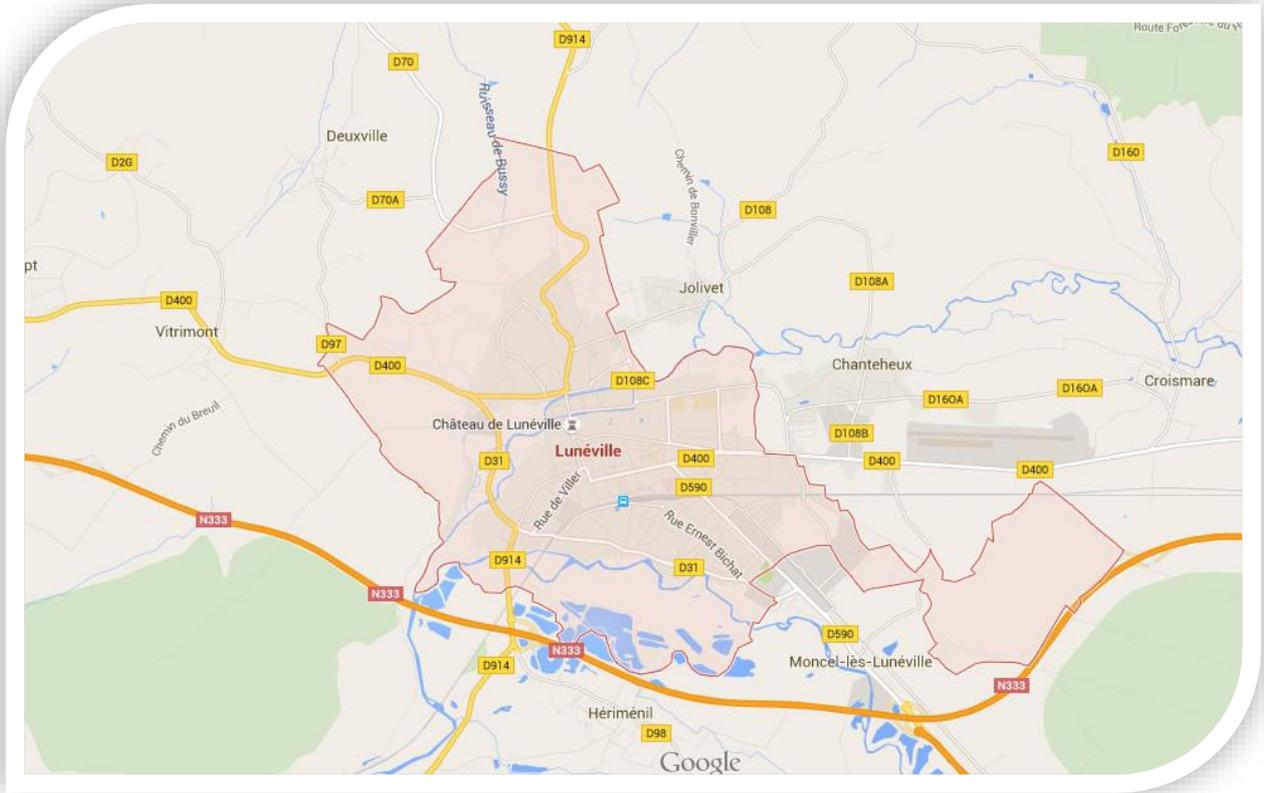
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Hébergement

NOM ET COORDONNES	DESSCRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
HOTEL DES PAGES	5, quai des bosquets 54300 Lunéville 03-83-74-11-42	80,00 € /nuit (1 à 2 personnes)	100 m
HOTEL ACCACIA	2, rue de l'écosseuse 54300 Moncel les Lunéville 03-83-73-49-00	De 60 à 94 € (jusqu'à 4 personnes) (10% de remise)	3 km (5 min)
HOTEL CAMPANILE	17 rue des vosges 54300 Réhainviller 03-83-73-82-82	49,00 €	3 km (5 min)
HOTEL LE RELAIS VOSGIEN	9, grande rue 88700 Saint Pierremont 03-29-65-02-46	36 €/personne en chambre 4 personnes 39 €/personne en chambre 2 personnes (Taxe de séjour et petit déjeuner inclus)	16 km (20 min)
HOTEL IBIS BUDGET	Porte sud 6, allée de la genelière, 54180 Houdemont	Environ 60,00 €/nuit	30 km (20 min)
HOTEL IBIS styles	Porte sud 8, allée de la genelière, 54180 Houdemont 03-83-56-10-25	De 96 à 126 € / nuit (pour 3 personnes)	30km (20min)
HOTEL INTER-HOTEL ARCOLE	Zac les Egrez, 54180 Houdemont 03-83-56-75-75	69,00 € pour (2 personnes)	30 km (20 min)
HOTEL Résidence maison des chercheurs	167 avenue du général Leclerc 54500 Vandoeuvre les Nancy 03-83-97-15-40	Appartement 38m2 (4 personnes) 80,00 € /nuit	30 km (30 min)
HOTEL F1	4, allée de la genelière 54180 Heillecourt		30 km (20 min)
HOTEL 1^{ère} classe	rue Bertholet 54710 Ludres	45,00 € /nuit	30 km (20 min)
NEMEA Appart' HOTEL	13 rue Albert LEBRUN 54000 NANCY	Appartement entre 60 € et 80 €	35 km (30 min)
HOTEL IBIS BRABOIS	Allée de bourgogne 54500 Vandoeuvre les Nancy 03-83-44-55-77	40,00 € / 2 personnes (10 chambres disponibles)	35 km (25 min)
LOGIS COTTAGE HOTEL	4,avenue de bourgogne 54500 Vandoeuvre les Nancy 03-83-44-69-00	62 € /nuit pour 2 personnes (40 chambres disponibles)	35 km (25 min)



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

Partenaires locaux

